

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE DIX-SEPTIÈME JOUR DU MOIS DE FÉVRIER DEUX MILLE VINGT-CINQ SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR MICHEL THORN, PRÉSIDENT. LA SÉANCE DÉBUTE À DIX-NEUF HEURES, EN VISIOCONFÉRENCE.

Sont présents formant quorum :

Michel Thorn, représentant de Saint-Joseph-du-Lac
Manon Robitaille, représentante de Deux-Montagnes
Marc-André Daoust, représentant de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Chantal Chartrand, représentante de Pointe-Calumet

Était également présent :

Stéphane Giguère, secrétaire pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

Était absente :

Chantal Ladouceur, trésorière pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

● **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Résolution RT 010-02-2025

1.1 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 17 FÉVRIER 2025**

Il est proposé par monsieur Marc-André Daoust

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 17 février 2025 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

● **PROCÈS-VERBAL**

Résolution RT 011-02-2025

2.1 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JANVIER 2025**

Il est proposé par madame Chantal Coutu

Et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes adoptent le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2025. Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.

Résolution RT 012-02-2025

2.2 **DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ TECHNIQUE DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES**

Il est proposé par madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes prennent acte du procès-verbal de la rencontre du comité technique, constitué des représentants d'Aquatech et des représentants techniques des villes et des municipalités membres de la Régie, suivant:

- Rencontre du 11 février 2025

Les membres du conseil d'administration confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.

● ADMINISTRATION

Résolution RT 013-02-2025

3.1 DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE FÉVRIER 2025

Il est proposé par MAD

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes présentés sur la liste établie au 17-02-2025 au montant de 19 572,75 \$.

La liste des comptes à payer est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

● EXPLOITATION

Résolution RT 014-02-2025

4.1 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL D'EXPLOITATION DES ÉTANGS AÉRÉS PAR LA FIRME AQUATECH SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'EAU INC.

CONSIDÉRANT QUE la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes, par sa résolution RT-097-11-2022, a octroyé un contrat d'exploitation des étangs aérés à Aquatech, Société de gestion de l'eau Inc.;

CONSIDÉRANT QUE les représentants de la firme doivent déposer à la Régie un rapport d'activités mensuel conformément aux clauses du contrat;

Suivant la présentation par appel conférence de monsieur Philippe Cordey;

En conséquence,

Il est proposé par madame Chantal Chartrand

Et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes prennent acte des rapports mensuel du mois de décembre 2024.

Le rapport est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RT 015-02-2025

4.2 MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS RELATIF AUX CAMPAGNES DE CARACTÉRISATION DES DÉBITS ET CHARGES ET LA VÉRIFICATION DE LA PRÉCISION D'UN ÉQUIPEMENT DE MESURE DU CANAL PARSHALL POUR L'ANNÉE 2025

CONSIDÉRANT QUE la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes (RTDM) désire obtenir des services professionnels relatif à la caractérisation des débits et charges et la vérification de la précision d'un équipement de mesure du canal Parshall pour l'année 2025;

CONSIDÉRANT les demandes d'appel d'offres sur invitation aux entreprises suivantes :

- EnviroServices Inc.
- Simo Management Inc.

CONSIDÉRANT la réception des offres de service suivante :

- EnviroServices Inc. 47 108,00 \$, plus taxes
- Simo Management Inc. 39 869,20 \$, plus taxes

En conséquence,

Il est proposé par madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu d'octroyer le contrat à la firme Simo Management Inc. relatif à quatre (4) campagnes de mesures de débits et charges et la vérification de la précision de l'équipement de mesure du canal Parshall de la station d'épuration pour une somme d'au plus 39 869,20 \$ plus les taxes applicables selon les termes et clauses techniques du cahier des charges.

La présente dépense est assumée par le poste budgétaire 02-415-00-411.

● **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent s'exprimer a été tenue conformément à la Loi.

● **DÉPÔT DES CORRESPONDANCES**

● **POINTS À DISCUTER**

● **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Résolution RT 016-02-2025

8.1 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 FÉVRIER 2025

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par monsieur Marc-André Daoust

Et unanimement résolu que la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes soit levée. Il est 19h30.

Michel Thorn
Président

Stéphane Giguère
Secrétaire